

# LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER

- Arrêté relatif au classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

Annexe 1 :

Tableaux du classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

Annexe 2 :

Tableau des départements limitrophes de l'Essonne affectés par le bruit d'infrastructures ou tronçons d'infrastructure classés au titre du présent arrêté.

Annexe 3 :

Carte de repérage du classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

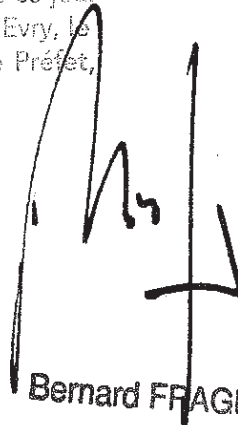
Annexe 4 :

- Extrait de l'article L 571-10 du Code de l'Environnement
- Décrets 95-20 et 95-21 du 9 janvier 1995
- Arrêté interministériel du 30 mai 1996
- Arrêtés interministériels du 25 avril 2003

## ANNEXE 1

### Tableaux du classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE  
Direction des Actions Interministérielles,  
Vu pour être annexé à l'arrêté n°  
de ce jour  
A Evry, le  
Le Préfet,



Bernard FRAGNEAU

Communes concernées	Nom de l'infrastructure	Début du tronçon - (PR)-absolue pour information) (ou description de l'infrastructure concernée)	Fin du tronçon - (PR)-absolue pour information)	Catégorie sonore du tronçon	largeur des sections affectées par le bruit	Type de lissu
SAINTE CYR LA RIVIERE	RD 49	limite communale St Cyr la Rivière/Sacis - (6+26)	limite communale St Cyr la Rivière/Sacis - (6+564)	5	10 m	Ouvert
SAINTE CYR SOUS DOURDAN	RD 838	RD27 - (0+27)	limite communale St Cyr sous Dourdan/Dourdan - (32+223)RD336 - (34+1367)	5	10 m	Ouvert
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	RD 25	limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (1+529)		4	30 m	Ouvert
	RD 25	fin agglomération Site Geneviève des Bois - (3+500)		3	100 m	Ouvert
	RD 35	limite communale Villiers sur Orge/Site Geneviève des Bois - (14+610)		4	30 m	Ouvert
	RD 46	limite communale St Michel sur Orge/Site Geneviève des Bois - (4+655)		4	30 m	Ouvert
	RD 117	limite communale Villamisson sur Orge/Site Geneviève des Bois - (18+4)		3	100 m	Ouvert
	RD 117	RD46 - (19+355)		3	100 m	Ouvert
	RD 296	RN104 - (19+700)		4	30 m	Ouvert
		RD48-RD117 - (0+0)		3	190 m	Ouvert
		tronçon de la RD 19 situé sur le territoire de la commune de FLEURY MEROGIS dont les limites sont : limite communale Le Plessis Pate/Fleury Mergis - (20+487)RN104 - (20+1169)		2	250 m	Ouvert
		tronçon de la RD 46 situé sur le territoire de la commune de ST MICHEL SUR ORGE dont les limites sont : limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (4+655)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 117 situé sur le territoire de la commune de VILLEMARON dont les limites sont : limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (18+0)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 117 situé sur le territoire de la commune de LE PLESSIS PATE dont les limites sont : limite communale Site Geneviève des Bois/Le Plessis Pate - (23+0)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 117 situé sur le territoire de la commune de ROCATE CENTRE ESSONNE : Rocate Centre Essonne		4	30 m	Ouvert
SAINTE GERMAIN LES ARPAJON	RD 152	limite communale La Norville/St Germain les Arpajon - (15+680)		4	30 m	Ouvert
	RD 152	fin limitation 50 km/h - (18+800)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 87 situé sur le territoire de la commune de ARPAJON dont les limites sont : RN29 - (0+0)limite communale Arpajon/Ohainville - (0+583)		2	250 m	Ouvert
		tronçon de la RD 152 situé sur le territoire de la commune de ARPAJON dont les limites sont : RN29 - (0+0)limite communale Arpajon/Ohainville - (0+583)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 152 situé sur le territoire de la commune de LA NORVILLE dont les limites sont : RD49 - (19+17)limite communale Arpajon/La Norville - (19+455)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 152 situé sur le territoire de la commune de BRETIGNY SUR ORGE dont les limites sont : limite communale La Norville - (15+455)limite communale La Norville/St Germain les Arpajon - (19+880)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 152 situé sur le territoire de la commune de BRETIGNY SUR ORGE dont les limites sont : limite communale St Germain les Arpajon/Bretigny sur Orge - (18+0)voies SNCF - (18+0)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 449 situé sur le territoire de la commune de ARPAJON dont les limites sont : RN29/RD97 - (0+0)RD152 - (0+809)		4	30 m	Ouvert
SAINTE GERMAIN LES CORBEIL	RD 847	RD847 - (0+0)		4	30 m	Ouvert
	RD 33	sortie agglomération St Germain les Corbeil - (1+385)		3	100 m	Ouvert
	RD 33	RN104 - (1+635)		2	250 m	Ouvert
	RD 947	limite communale Corbeil Essonne/St Germain les Corbeil - (0+305)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 33 situé sur le territoire de la commune de TIGERY dont les limites sont : limite communale St Germain les Corbeil/Tigery - (1+723)début limitation 70 km/h - (4+500)		2	250 m	Ouvert
SAINTE HILAIRE		Laison, Saint-Hilaire - RN 191	limite communale Saint-Hilaire - Chalos Saint-Mais	4	30 m	Ouvert
SAINTE JEAN DE BEAUREGARD	RD 35	limite communale Gometz le Châtel/Saint-Jean de Beaugard - (2+700)	limite communale St Jean de Beaugard/Lez Ulis - (9+350)	2	250 m	Ouvert
		tronçon de la RD 35 situé sur le territoire de la commune de GOMETZ LE CHATEL dont les limites sont : limitation 70 km/h - (2+300)limite communale Gometz le Châtel/Saint-Jean de Beaugard - (2+700)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 35 situé sur le territoire de la commune de LES ULIS dont les limites sont : limite communale St Jean de Beaugard/Lez Ulis - (9+350)RN446 - (4+832)		2	250 m	Ouvert
SAINTE MAURICE	RD 3	RD 27 - (0+000)	limite communale Fontenay-Les-Bris dont les limites sont : limite communale Fontenay-Les-Bris/Saint-Hilaire-Montcoronne - (0+800)limite communale Fontenay-Les-Bris/Saint-Hilaire-Montcoronne - (0+800)	4	30 m	Ouvert
MONTCOURONNE	RD 46	limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (1+529)voies SNCF - (1+529)	limite communale St Michel sur Orge/Site Geneviève des Bois - (4+655)	3	100 m	Ouvert
	RD 133	RD46 - (2+1)	limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (1+529)voies SNCF - (1+529)	4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 25 situé sur le territoire de la commune de STE GENEVIEVE DES BOIS dont les limites sont : limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (1+529)voies SNCF - (1+529)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 31 situé sur le territoire de la commune de FONTENAY LES BRIS dont les limites sont : limite communale Fontenay-Les-Bris/Saint-Hilaire-Montcoronne - (0+800)limite communale Fontenay-Les-Bris/Saint-Hilaire-Montcoronne - (0+800)		4	30 m	Ouvert
SAINTE PIERRE DU PERRAY	RD 947	limite communale Loupont sur Orge/Site Geneviève des Bois - (1+529)	sortie agglomération St Pierre du Perray - (2+700)	4	30 m	Ouvert
	RD 947	sortie agglomération St Pierre du Perray - (2+700)	limite département Seine et Marne - (3+1045)	3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 947 situé sur le territoire de la commune de CORBEIL-ESSONNES dont les limites sont : RN446 - (0+0)limite communale Corbeil Essonne/St Germain les Corbeil - (0+305)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 947 situé sur le territoire de la commune de SAINT GERMAIN LES CORBEIL dont les limites sont : limite communale St Germain les Corbeil/Saint-Hilaire-Montcoronne - (0+800)		4	30 m	Ouvert
SAINTE VRAIN	RD 8	limite communale Marolles en Hurepoix/Saint-Vrain - (4+180)	RD117 - (4+275)	4	30 m	Ouvert
	RD 8	RD17 - (5+890)	limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)	4	30 m	Ouvert
	RD 17	RD8 - (18+485)	limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)	4	30 m	Ouvert
	RD 31	RD17 - (10+0)	limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)	3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 8 situé sur le territoire de la commune de ITTEVILLE dont les limites sont : limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 19 situé sur le territoire de la commune de BOISSY SOUS ST-YON dont les limites sont : limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)limite communale Vert Le Petit/Saint-Vrain - (10+575)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 31 situé sur le territoire de la commune de VERT LE PETIT dont les limites sont : limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)limite communale Vert Le Petit/Saint-Vrain - (10+575)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 31 situé sur le territoire de la commune de VERT LE PETIT dont les limites sont : limite communale St Vrain/Vertville - (7+390)limite communale Vert Le Petit/Saint-Vrain - (10+575)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 192 situé sur le territoire de la commune de BREGUILLET dont les limites sont : limite communale Breguillet/Saint-Yon - (4+619)		4	30 m	Ouvert
		tronçon de la RD 448 situé sur le territoire de la commune de LARDY dont les limites sont : limite communale Chepagny/Lardy - (6+759)entrée agglomération Lardy - (7+1270)		3	100 m	Ouvert
		tronçon de la RD 448 situé sur le territoire de la commune de LARDY dont les limites sont : entrées agglomération Lardy - (7+1270)limite communale Lardy/Bouray sur Juine - (8+417)		4	30 m	Ouvert